



**Coalition
pour la dignité
des aînés**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Coalition pour la dignité des aînés réagit au budget 2025-2026

UN BUDGET QUI INVISIBILISE LES BESOINS CRIANTS DES AÎNÉS

QUÉBEC, le mercredi 26 mars 2025 – La Coalition pour la dignité des aînés s'étonne de l'absence de mesures visant à concrétiser le virage vers le maintien à domicile des personnes aînées dans le budget du Québec 2025. Plus d'un Québécois sur quatre sera âgé de 65 ans et plus d'ici 2030 et à peine 10% des besoins en soutien à domicile sont actuellement répondus par les ressources couramment disponibles dans le réseau, ce qui inquiète fortement.

« Les dépenses en santé augmentent au Québec en nourrissant un modèle centré sur l'hôpital alors que le désir des aînés n'a jamais été aussi clair : nous voulons vivre et vieillir chez nous, dans la dignité, tant que notre autonomie nous le permettra. Et cela coûterait moins cher aux finances de l'État que de nous donner les soins et les services pour être capables de le faire. Il faut changer de recette, et vite ! », a réagi **Mme Solange Tremblay, porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.**

La Coalition, qui représente plus de 150 000 aînés à travers le Québec, est abasourdie de constater que les deux principales mesures du budget destinées aux personnes aînées concernent le conventionnement des CHSLD privés et la prolongation du programme d'installation de gicleurs dans les résidences privées pour aînés (RPA), une mesure annoncée pour la première fois dans le budget 2021-2022.

« On a souligné le cinquième anniversaire de la pandémie il y a quelques semaines. À l'époque, nous nous sommes collectivement dit : plus jamais. Aujourd'hui, les besoins des aînés demeurent criants, autant en matière de soins et services à domicile que pour faire face à la hausse fulgurante du coût de la vie. Installer des gicleurs c'est la base pour assurer la sécurité des aînés en RPA, mais on ne va pas nous faire croire qu'il s'agit d'une réponse responsable à des besoins structurants qui ne vont que s'accroître si rien n'est fait dès maintenant », ajoute **M. Pierre Lynch, porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.**

Si les investissements dans le maintien et la construction d'infrastructures en santé, dont les maisons des aînés, sont les bienvenus, la Coalition estime qu'un rééquilibrage doit avoir lieu dans le budget des soins de longue durée, à la faveur des soins et services à domicile. « Poursuivre sur la voie de l'institutionnalisation, c'est se condamner à toujours plus investir dans le béton et l'augmentation des effectifs. Le gouvernement parle beaucoup d'innovation dans son budget. Cela devrait aussi s'appliquer à la manière dont on fournit des services auxquels les personnes aînées ont droit si on veut garantir leur dignité », de conclure **Mme Tremblay.**

Parmi les mesures bienvenues dans le budget, la Coalition note l'élargissement de la vaccination aux clientèles vulnérables et les sommes consacrées à la mise en œuvre de la future stratégie nationale intégrée de prévention en santé.

UN CONSTAT IMPLACABLE SUR LES SERVICES POUR AÎNÉS

À l'occasion du cinquième anniversaire de la pandémie, le 13 mars 2025, la Coalition a dévoilé un sondage par panel web mené auprès de 841 répondants québécois par la firme Segma Recherche¹. Cette enquête révélait entre autres que 68% des Québécois se disent insatisfaits de l'action gouvernementale envers les aînés.

Faits saillants du sondage :

- Seulement la moitié des Québécois (50%) estime être en mesure de vieillir chez eux dignement avec les ressources actuellement disponibles ;
- 81% des Québécois jugent l'accès aux soins et services à domicile difficile et la même proportion pense que le gouvernement n'en fait pas assez pour fournir de tels services ;
- Une pluralité de Québécois (47%) estime que les CLSC devraient être la porte d'entrée vers les soins et services à domicile, arrivant devant l'option du médecin de famille (33%) ;
- S'ils étaient contraints de vieillir ailleurs que dans leur domicile, moins de 4% des Québécois choisiraient le CHSLD ou la Maison des aînés ;
- 90% des Québécois préféreraient être soignés à domicile plutôt qu'à l'hôpital en tant qu'aîné ;
- Seulement 33% des Québécois estiment que la mise en place de Santé Québec devrait améliorer les soins aux aînés.

Pour consulter les quatre recommandations issues du RDV national sur le maintien à domicile :

<https://coalitiondigniteaines.quebec/4-recommandations-pour-concretiser-le-virage-vers-le-maintien-a-domicile/>

À propos de la Coalition pour la dignité des aînés

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales représentant plus de 150 000 personnes aînées et constituant un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des aînés du Québec. La Coalition est notamment l'organisatrice des tous premiers États généraux sur les conditions de vie des aînés du 3 mai 2022 et du Rendez-vous national sur le maintien à domicile du 8 mai 2024.

¹ Rapport de sondage disponible sur demande.



**Coalition
pour la dignité
des aînés**

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Renseignements : Cedrik Verreault
cverreault@catapultecommunication.com
(581) 745-1499